

II

LE GOUVERNEMENT DE CABINET.

SES CONDITIONS PRÉALABLES ; SA FORME SPÉCIALE
EN ANGLETERRE.

Le gouvernement de Cabinet est une rareté, parce qu'il nécessite un grand nombre de conditions préalables. Il exige la coexistence, chez une nation, de plusieurs traits qu'on ne rencontre pas souvent dans le monde et dont on devrait faire l'analyse avec plus de soin qu'on ne le fait souvent. On s'imagine qu'une certaine intelligence et quelques vertus simples sont les conditions qu'il suffit de réaliser. Sans doute ces qualités intellectuelles et morales sont nécessaires, mais il y a bien d'autres choses qui sont nécessaires encore. Un gouvernement de Cabinet est le gouvernement d'un comité élu par la législature, et par conséquent il doit remplir des conditions de deux ordres : premièrement celles qui sont essentielles, par sa nature, à tout gouvernement électif; et en second lieu celles que réclame ce genre particulier de

gouvernement électif. Il y a les conditions préalables communes au genre, et d'autres conditions particulières à l'espèce.

La première condition préalable que suppose un gouvernement électif, c'est la confiance mutuelle des électeurs. Accoutumés à accepter pour gouvernants des ministres élus, nous sommes portés à nous imaginer que le monde entier aurait facilement des dispositions analogues. L'état de nos connaissances et la civilisation ont fait chez nous assez de progrès pour qu'instinctivement et sans raisonner, presque sans en avoir conscience, nous accordions à un certain nombre de personnes le droit de choisir nos gouvernants pour nous. Cela nous paraît la chose la plus simple du monde. Et cependant c'est l'une des plus graves.

Ce qui indique particulièrement l'état de demi-barbarie chez un peuple, c'est le sentiment général de méfiance et le caractère soupçonneux qu'on y remarque. Les hommes, à part d'heureuses circonstances de temps et de pays, tiennent par de fortes racines au sol natal ; ils pensent comme on y pense, et ne peuvent souffrir une autre manière de penser. La paroisse voisine elle-même est pour eux un objet de soupçons ; ses habitants ont des usages qui, pour offrir avec les leurs des différences imperceptibles, sont néanmoins différents ; ils ont un accent particulier, ils emploient certains mots qui leur sont propres, la tradition leur attribue une foi équivoque.

Et si la paroisse voisine donne ainsi prise aux soupçons, le comté voisin y prête beaucoup plus. Là on signale un commencement de maximes nouvelles, de pensées nouvelles, d'habitudes nouvelles; cette limite qui de temps immorial sépare les deux comtés fait pressentir l'existence d'un monde étranger. Si l'on a des préventions contre le comté voisin, on a pour les comtés éloignés une méfiance absolue. « Il vient de là des vagabonds », voilà ce qu'on en sait, et l'on n'en connaît rien de plus. Les habitants du Nord parlent un dialecte qui ne ressemble pas au dialecte du Sud; ils ont d'autres lois, une autre aristocratie, une vie autre. Aux époques où l'idée des pays lointains n'offre rien à l'esprit, où le voisinage est chose de sentiment et la localité objet d'une véritable passion, on ne peut concerter une coopération entre des pays éloignés, même pour des intérêts vulgaires. Les habitants de ces pays n'ont pas mutuellement assez de confiance dans la bonne foi, dans le bon sens et dans le bon jugement de leurs voisins; ils ne peuvent assez compter les uns sur les autres.

S'il ne faut pas attendre cette coopération pour les affaires ordinaires, il n'y faut pas compter à plus forte raison pour l'acte le plus sérieux de la vie politique, c'est-à-dire le choix du pouvoir exécutif. S'imaginer que le Northumberland, au XIII^e siècle, aurait consenti à s'allier avec le comté de Somerset pour choisir un magistrat suprême, c'est une idée absurde; ces deux pays seraient à peine

tombés d'accord pour choisir un bourreau. Aujourd'hui même, si l'objet qu'on poursuit avait quelque chose d'ostensible, aucun des districts séparés ne l'accepterait. Mais dans une élection de comté, jamais on ne dit : « Le but de notre réunion est de choisir un dé-
» légué pour nous représenter dans ce corps particu-
» lier que les Américains appellent un collège électo-
» ral, pour l'assemblée qui doit nommer notre pre-
» mier magistrat, lequel remplace chez nous leur pré-
» sident. Les représentants de ce comté se réuniront
» avec ceux des autres comtés, villes ou bourgs pour
» élire nos gouvernants. » Une explication aussi caté-
gorique eût été impossible autrefois, et on la regarderait même comme bizarre et excentrique si elle était donnée aujourd'hui. Par bonheur le procédé électoral est si indirect, si caché, l'introduction de ce procédé s'est faite d'une manière si graduelle et si latente, qu'on remarque à peine combien est énorme le degré de confiance politique que nous nous accordons les uns aux autres. Le crédit commercial le plus étendu semble, à ceux qui l'accordent, chose naturelle, simple et ordinaire ; on ne le raisonne pas, on n'y songe guère ; le crédit politique le plus étendu a quelque chose d'analogue ; nous donnons notre confiance à nos compatriotes sans réfléchir à cet acte.

Une seconde et très-rare condition du gouvernement électif, c'est *le calme* de l'esprit national, c'est-à-dire cette disposition d'esprit qui permet de traverser, sans perdre l'équilibre, tout ce que renferment

d'agitations nécessaires les péripéties des événements. Jamais, à l'état de barbarie ou de demi-civilisation, un peuple n'a possédé cette qualité. La masse des gens sans éducation ne pourrait pas aujourd'hui, en Angleterre, écouter paisiblement ces simples paroles : « Allez, choisissez vos gouvernants » ; semblable idée les affolerait et leur ferait appréhender un danger chimérique ; une tentative d'élection aboutirait forcément à quelque usurpation de pouvoirs. L'avantage incalculable des institutions imposantes dans un pays libre, c'est qu'elles empêchent cette catastrophe. Si la nomination de nos gouvernants se fait sans troubles, c'est grâce à l'existence apparente d'un gouvernement non soumis à l'élection. Les classes pauvres et ignorantes, celles qui sont plus sujettes aux agitations et aux égarements qui les suivent, s'imaginent en toute conscience que la reine gouverne. Impossible de leur expliquer la différence qu'il y a entre régner et gouverner ; les mots nécessaires pour l'exprimer n'existent pas dans leur langue, et les idées nécessaires pour en pénétrer le sens n'existent pas dans leur esprit. Cette distinction établie entre le pouvoir suprême et le rang suprême est un raffinement qu'elles ne peuvent pas même concevoir. Elles s'imaginent être gouvernées par une reine héréditaire, et gouvernant par la grâce de Dieu, tandis qu'en réalité elles sont gouvernées par un cabinet et un parlement composés d'hommes de leur propre choix et sortant de leurs rangs. Les traits saillants de

la dignité imposent le respect, et souvent des individualités qui, sans cela, n'auraient aucun crédit en profitent pour gouverner à la faveur de ce sentiment.

Enfin la troisième condition de tout gouvernement électif, c'est ce qu'on peut nommer la raison instinctive. Par là j'entends une faculté qui implique l'intelligence mais qui en est pourtant distincte. Un peuple entier appelé à choisir ses gouvernants doit être capable de se représenter clairement les objets éloignés. Ordinairement le caractère divin qu'on attribue à un roi ne permet pas qu'on se fasse de sa personne une idée exacte. On s'imagine que l'être à qui on rend hommage a une supériorité de nature autant que de position; on le déifie par le sentiment comme autrefois on le défiait par la doctrine. Cette illusion a été et est encore d'un avantage incalculable pour la race humaine. Elle l'empêche, il est vrai, de choisir ses gouvernants, car les hommes ne peuvent s'illusionner au point d'accorder ce tribut de leur sentiment à un homme qui était hier leur égal et qui peut le redevenir demain, à un homme qu'ils ont en définitive choisi pour être ce qu'il est. Mais quoique cette superstition empêche l'élection directe des gouvernants, elle rend possible l'existence des gouvernants qui ne sont pas élus. Un peuple ignorant s'imagine que son roi ceint d'une couronne auguste, sacré à Reims par l'huile sainte, ou appartenant à la descendance des Plantagenets, est un être différent de ceux qui ne descendent pas d'une maison royale,

qui n'ont ni couronne ni caractère sacré. Il croit fermement que cet être a un droit mystique à leur obéissance ; et, à ce titre, il lui obéit. C'est seulement plus tard, quand le monde s'est étendu, quand l'expérience des peuples s'est élargie, quand ils ont plus de sang-froid dans la pensée, que l'autorité d'un gouvernant choisi d'une façon visible peut obtenir son plein exercice.

Ces conditions retrécissent beaucoup le domaine des gouvernements électifs. Mais les conditions préliminaires qu'exige un gouvernement de Cabinet sont encore plus rares. Un tel gouvernement, outre qu'il lui faut renfermer les conditions déjà mentionnées, doit rencontrer encore une bonne législature, c'est-à-dire une législature capable d'élire une administration habile.

Or une législature capable est une rareté. Toute législature permanente, tout mécanisme dont l'action constante a pour but de faire ou d'abroger des lois, bien que ce soit à nos yeux une institution fort naturelle, ne s'en écarte pas moins des idées traditionnellement admises par l'humanité. La plupart des nations se font de la loi un idéal qui la présente soit comme un don de la Divinité, par conséquent invariable, soit comme l'effet d'une habitude fondamentale, legs du passé qu'il faut transmettre intact à l'avenir. Le parlement anglais, dont les fonctions principales consistent à faire des lois, n'avait pas ce caractère autrefois. C'était plutôt un corps chargé de

conserver la loi. La coutume du royaume, cette loi originelle transmise par les ancêtres, cette loi confiée aux soins des juges, ne pouvait être modifiée sans le consentement du parlement ; on était donc assuré qu'elle ne subirait ses changements que dans les circonstances graves et dans les cas tout à fait particuliers. On estimait que le parlement n'avait pas tant pour objet de modifier les lois que de s'opposer à leur modification. Tel était en effet son emploi réel.

Dans les sociétés primitives, il importe plus d'avoir des lois fixes que de les avoir bonnes. Toute loi faite chez un peuple, aux temps d'ignorance, renferme nécessairement beaucoup d'erreurs et entraîne beaucoup de conséquences fâcheuses. Les perfectionnements de la législation ne se trouvent, ni ne sont même bien utiles, dans une société grossière, péniblement occupée et à vues étroites. Mais alors, il y a un besoin impérieux de stabilité. Que l'homme puisse recueillir les fruits de son travail, qu'on reconnaisse les lois sur la propriété, sur le mariage, que tout le train de la vie marche dans une ornière connue d'avance, tel est le souverain bien dans les âges primitifs et le désir suprême de l'humanité aux époques de demi-civilisation. Ces temps-là demandent moins l'amélioration des lois que leur fixité. Les passions y ont une telle violence, la force y est si entreprenante et le lien social si faible que, pour frapper les yeux par un auguste spectacle, rien ne vaut alors l'inaltérabilité de la loi nécessaire au maintien de l'ordre.

Aux premiers âges de la société humaine, tout changement est regardé comme funeste et l'est en effet le plus souvent. Les conditions de la vie y sont si simples et si invariables qu'un bon ensemble de règles y suffit, pourvu que les hommes s'en rendent bien compte. La coutume est le premier obstacle à la tyrannie. Cette fixité routinière des usages sociaux qui irrite si fort les novateurs modernes, parce qu'elle entrave les perfectionnements, sert de digue aux usurpations. L'idée des nécessités politiques n'a pas encore fait son apparition; on ne conçoit les abstractions de la justice que faiblement et vaguement; on demeure obstinément attaché comme à un moule aux usages transmis, c'est une nécessité pour conserver intacte et en bon état la vie fragile qui s'y modèle.

En un temps pareil, une législature toujours occupée à faire et à abroger des lois, aurait offert une anomalie et un danger. Mais dans l'état actuel du monde civilisé, ces difficultés disparaissent. Les aspirations des États civilisés les portent à réclamer qu'on approprie les lois aux mœurs, qu'on adopte la législation du passé aux besoins nouveaux d'un monde qui varie maintenant chaque jour. Il n'est plus nécessaire de conserver des lois mauvaises, parce qu'il est devenu nécessaire d'avoir des lois. La civilisation est assez forte pour qu'il soit permis de greffer sur elle des perfectionnements au moyen des lois. Cependant, envisagée dans son ensemble, l'histoire démontre que

si les bons Cabinets sont rares, c'est parce qu'il y a moins encore de législatures dont l'action soit continue.

D'autres conditions limitent en outre le domaine où peut se rencontrer un gouvernement de Cabinet. Il ne suffit pas qu'il y ait une législature, il faut que cette législature soit capable, qu'elle veuille élire et conserver un bon pouvoir exécutif. Et la chose n'est pas très-facile. Ce n'est pas que nous nous proposons l'entreprise d'étudier l'organisation laborieuse et compliquée, dont on trouve déjà l'exemple dans la Chambre des communes, et dont on a tracé avec plus de détails le libre développement dans les projets formés pour améliorer cette Chambre. Nous ne songeons en ce moment ni à la perfection, ni à ce qui est excellent, nous bornant à rechercher seulement les conditions suffisantes de capacité.

Ces conditions sont au nombre de deux : d'abord il faut avoir une bonne législature ; ensuite il faut la conserver bonne. Ces deux problèmes n'ont pas une liaison aussi intime qu'on pourrait le croire à première vue. Pour conserver une législature dans toute sa valeur, il est nécessaire de lui donner un travail sérieux qui l'occupe. Qu'on emploie la meilleure assemblée à ne rien faire, les membres de cette assemblée se disputeront à propos de rien. Où finissent les grandes questions, commencent les petits partis. Et l'État le plus heureux, s'il a peu de nouvelles lois à faire, peu de lois anciennes à abroger, et des rela-

tions étrangères peu compliquées, éprouve une difficulté considérable à employer une législature. N'ayant rien à décréter, rien à régler, cette législature court grandement le risque, toute autre affaire lui manquant, de se livrer à des querelles sur la partie de sa tâche qui concerne les élections. Des disputes relatives aux ministères occuperont tout son temps, et ce temps pourra être mal employé ; une suite continue d'administrations faibles, incapables de gouverner et peu propres au maniement des intérêts publics, viendra se substituer à ce qu'un gouvernement de cabinet doit procurer quand il fonctionne bien, c'est-à-dire un nombre suffisant d'hommes capables, se maintenant assez longtemps au pouvoir pour déployer leurs capacités. Déterminer exactement la somme d'affaires n'ayant pas trait aux élections qu'il faut confier à un parlement chargé d'élire l'exécutif, voilà qui n'est guère facile. Il n'y a ni chiffres ni statistique dans la théorie des constitutions. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'un parlement, s'il a peu d'affaires à traiter, ne peut être aussi bon qu'un parlement dont les affaires sont nombreuses, à moins que sous tous les autres rapports il ne soit bien meilleur que ce dernier. Un parlement médiocre s'améliore beaucoup au frottement des grandes affaires, mais s'il n'a pas d'affaires importantes, il doit être intrinsèquement d'une nature tout à fait supérieure, pour ne pas marquer son existence d'une manière déplorable.

S'il est difficile de conserver une législature en bon

état, il est évidemment plus difficile de l'obtenir telle tout d'abord. Deux sortes de nations sont aptes à choisir un bon parlement. C'est, en premier lieu, la nation où le peuple est intelligent et à son aise. Là où ne se trouve point ce qu'on nomme l'*honnête pauvreté*, là où l'éducation est répandue et où l'intelligence politique est commune, rien n'est plus facile pour la masse du peuple que d'élire une bonne législature. Les traits principaux de cet idéal se présentent dans les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale et dans tous les États libres de l'Union. Ces pays ne connaissent pas l'*honnête pauvreté*; l'aisance matérielle s'obtient là bas à un degré que nos pauvres d'Angleterre n'imaginent pas, et s'obtient facilement avec de la santé et du travail. L'éducation y est très-répandue et s'y répand rapidement. Partis ignorants de l'ancien monde, les émigrants, arrivés dans leur nouvelle patrie, ont souvent l'occasion d'apprécier les avantages intellectuels dont ils sont eux-mêmes dépourvus, et ils souffrent de leur infériorité dans un pays où l'éducation élémentaire est si commune.

La plus grande difficulté qu'on éprouve dans des régions aussi nouvelles est uniquement le fait de la géographie; en général la population est éparse, et partout où la population est éparse la discussion devient difficile. Mais même dans un pays très-grand, comme nous en comptons en Europe, un peuple réellement intelligent, réellement bien élevé, réellement à son aise, se formerait bientôt un bon courant d'opi-

nions. On ne peut douter que les États de la Nouvelle-Angleterre, s'ils formaient un pays séparé, auraient une éducation, une capacité politique et une intelligence moyennes, telles que n'en posséda jamais la majorité chez aucun peuple aussi nombreux. Dans un État de ce genre, où le peuple est capable de choisir une législature, il est possible et presque facile de la choisir bonne. Si les États de la Nouvelle-Angleterre formaient une nation séparée ayant un gouvernement de Cabinet, ils se feraient dans le monde, par leur sagacité politique, une réputation égale à celles qu'ils ont pour leur prospérité générale.

La structure de ces États est, il est vrai, fondée sur le principe de l'égalité, et il est impossible qu'aucun État de ce genre puisse satisfaire entièrement et rigoureusement un théoricien politique. Dans tous les États de l'ancien monde, l'égalité n'est qu'une fiction légale presque toujours en désaccord avec les faits. Théoriquement, tous les hommes ont les mêmes droits politiques, et ils ne peuvent les exercer que s'ils ont une égalité de sagesse. Mais aux débuts d'une colonie agricole, cette hypothèse est aussi voisine de la vérité que l'exigent les besoins de la politique. Dans un pays de cette sorte il n'y a pas de grandes propriétés, pas de grands capitaux, pas de classes aristocratiques, chacun a de l'aisance et une vie simple, et nul n'est supérieur à son voisin. Ce n'est pas artificiellement que l'égalité s'établit

dans une colonie nouvelle ; elle s'établit par elle-même. On raconte que parmi les premiers colons de l'Australie occidentale, quelques-uns, qui étaient riches, prirent à gages des ouvriers et voulurent se donner le luxe d'équipages pour se promener. Mais ils eurent bientôt à se demander s'ils pourraient s'arranger de manière à vivre dans leurs voitures. Avant que les maisons de leurs maîtres eussent été construites, les ouvriers étaient partis, ils se bâtissaient des maisons à eux-mêmes et cultivaient eux-mêmes leurs terres ; abandonnant leurs maîtres avec leurs équipages. Que ce fait se soit exactement passé ainsi, je l'ignore ; en tout cas, les faits de ce genre sont arrivés des milliers de fois.

On a souvent essayé de transplanter aux colonies, avec ses nuances de classes, l'image de la société anglaise ; on a toujours échoué dès les premiers pas. Les classes grossières des bas fonds ont bien vite senti qu'elles étaient les égales des classes placées au haut de l'échelle ou même qu'elles leur étaient supérieures ; elles ont changé de position, laissant les gentillâtres s'arranger à leur façon ; la base de la pyramide venant à manquer, le sommet croulait aussitôt et disparaissait. Dans l'enfance d'une colonie agricole, qu'il y ait ou non une démocratie politique, il y a nécessairement une démocratie sociale ; la nature se charge de la créer sans le concours de l'homme. Mais avec le temps la richesse s'accroît et l'inégalité commence. A et ses enfants sont industriels, ils prospèrent ; B et ses

enfants sont paresseux, ils échouent. S'il s'établit des manufactures sur un grand pied, et la plupart des pays jeunes s'efforcent d'en établir même au moyen des droits protecteurs, la tendance à l'inégalité s'en accroît d'autant. Le capitaliste arrive seul à une grande fortune, ses ouvriers forment la foule ayant peu de ressources.

Après quelques générations bien élevées il se crée plusieurs variétés de classes, il se trouve un millier d'aristocrates ou quelques dizaines de mille, composant une classe dont l'éducation est supérieure au milieu d'un grand peuple dont l'éducation est ordinaire. En théorie, il est désirable que cette classe qui a plus de richesse et de loisir, ait une influence plus grande ; une constitution parfaite trouverait un expédient habile pour accorder aux idées délicates de cette classe une action puissante sur les idées plus grossières de la foule, mais dans la marche présente du monde, quand toute la population d'un pays est aussi instruite et aussi intelligente qu'elle l'est dans le cas que j'ai supposé, on n'a pas à s'occuper de résoudre ce problème. Les grands États, presque jamais, si ce n'est dans des moments de transition, n'ont été gouvernés par l'aristocratie de la pensée ; et si l'on obtient qu'ils se laissent gouverner par une pensée d'une capacité convenable, on peut déjà se féliciter. On aura fait plus qu'on ne pouvait espérer, bien qu'on pût désirer davantage. En tous cas, un État isocratique, c'est-à-dire

où tout le monde vote et où tout le monde vote de la même façon, peut, si l'éducation y est solide et l'intelligence répandue, offrir certainement matière à un gouvernement de Cabinet. Il satisfait à la condition essentielle du système, car il a un peuple capable de choisir un parlement chargé de choisir lui-même le pouvoir exécutif.

Supposons le cas où la masse du peuple n'est pas capable d'élire le parlement, et c'est ce qui arrive dans le plus grand nombre des nations, l'exception à cette règle étant fort rare, comment alors un gouvernement de Cabinet est-il possible ? Il est possible alors seulement chez les peuples que je nommerai les peuples *respectueux*. On a regardé ce fait comme étrange, mais c'est une grande vérité, qu'il y a des nations chez lesquelles la multitude, moins habile politiquement que le petit nombre des privilégiés, désire être gouvernée par eux. La majorité numérique, soit par habitude, soit de propos délibéré, peu importe, est disposée et même ardente à déléguer le pouvoir de choisir ses gouvernants à une certaine minorité d'élite. Elle abdique en faveur de cette élite, elle obéit volontiers à ceux qui ont la confiance de cette aristocratie intellectuelle. Elle reconnaît pour ses électeurs au second degré, chargés comme tels de choisir ses gouvernants, les membres d'une minorité bien élevée, capable et qui ne trouve pas de résistance ; elle accorde une sorte de mandat à quelques personnes qui lui sont supérieures, qui peuvent choisir un bon gou-

vernement et auxquelles on ne fait pas d'opposition. Une nation dans des circonstances si heureuses, fournit des moyens singulièrement avantageux d'organiser un gouvernement de Cabinet. Elle a les meilleurs citoyens pour élire une législature, et par conséquent, on peut à juste titre espérer qu'ils la choisiront bonne et capable à son tour de choisir une bonne administration.

L'Angleterre est le type des nations *respectueuses*, et la manière dont elle l'est et dont elle est arrivée à l'être est chose extrêmement curieuse. Les classes moyennes, c'est-à-dire la majorité des gens qui ont de l'éducation, voilà aujourd'hui la source du pouvoir en Angleterre. « L'opinion publique aujourd'hui, c'est l'opinion du brave bourgeois qui prend » l'omnibus. » Ce n'est nullement l'opinion des classes aristocratiques par elles-mêmes, ni celle des classes qui ont le plus d'éducation ou de goût, c'est tout simplement l'opinion de la masse ordinaire qui a reçu une certaine instruction, mais qui n'en demeure pas moins assez vulgaire. Voyez dans leur ensemble les collèges électoraux, ils n'ont rien de bien intéressant, et si vous promenez vos regards derrière la scène pour y voir les gens qui manœuvrent et opèrent dans le mouvement électoral, peut-être vous offriront-ils encore moins d'intérêt. La Constitution anglaise dans toute la vérité de sa forme tangible, se résume en ceci : la masse du peuple obéit à un certain nombre d'individus; et quand on examine ces individus, on

s'aperçoit que s'ils ne sont pas de la dernière classe, cependant ce sont des individus assez lourds et assez grossiers; ce sont, si elle les passait en revue, les derniers auxquels songerait une très-grande nation pour leur accorder une préférence exclusive.

En fait, la masse du peuple anglais a une obéissance très-grande pour autre chose que pour ses gouvernants. Ce qu'elle respecte, c'est ce qu'on peut nommer la pompe théâtrale de la société. Qu'une cérémonie imposante, qu'un cortège de grands personnages, qu'un certain spectacle de femmes élégantes, qu'une de ces mises en scène dans lesquelles la richesse et le luxe se déploient, viennent à frapper ses regards, voilà cette masse profondément impressionnée. Son imagination est subjuguée, elle sent son infériorité devant tout l'apparat qui se révèle ainsi. Les cours et les aristocraties ont une grande supériorité qui domine la multitude, bien que les philosophes n'y aperçoivent rien, c'est leur éclat et leur solennité. Les gens de cour peuvent faire ce qui est impossible à d'autres. Un homme du peuple essaierait aussi vainement de rivaliser de jeu sur la scène avec les acteurs, qu'avec les membres de l'aristocratie dans leur rôle. Le grand monde vu de dehors est une sorte de théâtre où les acteurs brûlent les planches comme les spectateurs ne le pourraient faire. La pièce se joue dans chaque district. Un homme des champs reconnaît que sa maison ne ressemble pas au château de mylord, sa vie n'est pas celle de mylord, sa femme n'a pas la

physionomie de mylady. Le dernier mot de la pièce, c'est la reine : nul ne suppose que sa propre demeure ait quelque analogie avec la cour ; que la vie d'un simple particulier soit celle de la reine, que les ordres donnés par lui s'approchent des ordonnances royales.

Il y a en Angleterre un spectacle enchanteur qui fascine la multitude et qui s'empare de son imagination charmée. De même qu'un paysan en arrivant à Londres se trouve en présence d'un grand et vaste étalage d'objets qui l'éblouissent par l'incompréhensible mystère de leur construction mécanique, de même la constitution de notre société le met face à face avec une foule d'objets politiques, dont il n'aurait jamais imaginé ni su fabriquer les détails et auxquels son esprit ne trouve rien d'analogue.

Que les philosophes raillent cette superstition, elle n'en a pas moins des résultats inappréciables. Grâce au spectacle de cette société imposante, la multitude ignorante obéit au petit nombre des électeurs nominaux, c'est-à-dire aux rentiers taxés sur le pied de 10 livres dans les bourgs, et aux rentiers de 50 livres dans les comtés. Et cependant ces gens-là n'ont rien d'imposant en eux-mêmes, rien de propre à attirer les regards ou à séduire l'imagination. Ce qui frappe la foule, ce n'est pas la pensée, ce sont les résultats de la pensée ; et le plus grand de ces résultats, c'est le merveilleux spectacle qu'offre une société toujours nouvelle et toujours la même, dans laquelle les acci-

dents passent et l'essence demeure, où une génération périt et où une autre la remplace, comme s'il s'agissait d'oiseaux en cage ou d'animaux dans une ménagerie ; en observant cette société admirable, est-ce un langage trop métaphorique que de dire de ses parties diverses qu'elles sont comme des membres appartenant à un être éternel, tant les changements s'y opèrent avec tranquillité, tant il y a d'identité entre la vie qui anime cette année le corps social et celle dont il était animé l'an dernier. Les personnages qui gouvernent en apparence l'Angleterre, sont comme ceux qui figurent le plus ostensiblement dans une magnifique procession, ce sont eux qui occupent les regards de la foule et qui provoquent ses acclamations. Ceux qui gouvernent en réalité sont renfermés dans des voitures de second ordre, nul ne les remarque ni ne demande leurs noms, mais on leur obéit implicitement et instinctivement, en raison de la splendeur déployée par ceux qui les éclipsent et les précèdent.

Il est vrai que ce sentiment, produit par l'imagination, s'appuie sur un fond de satisfaction politique. On ne peut pas dire que la masse du peuple anglais soit extrêmement heureuse en somme. Des classes entières n'ont aucune idée de ce que les classes supérieures appellent l'aisance ; elles n'ont pas les conditions indispensables de l'existence morale, elles ne vivent pas de la vie qui convient à la dignité humaine. Cependant les plus misérables n'imputent pas

leur misère à la politique. Si un agitateur, s'adressant aux paysans du Dorsetshire, tentait d'exciter en eux la désaffection politique, il serait plus probablement lapidé que porté en triomphe. Ces êtres misérables connaissent à peine ce qu'est le Parlement, ils n'ont jamais entendu parler du Cabinet; mais malgré tout ce qu'on leur aurait fait entendre, ils s'écrieraient : « Après tout, la reine est bonne ! » Se révolter contre l'organisation politique serait, à leur sens, se révolter contre la reine qui gouverne la société dont les caractères les plus imposants, ceux qu'ils connaissent, ont leur expression suprême dans sa personne. La masse du peuple anglais est satisfaite politiquement et elle est politiquement respectueuse.

Un peuple *respectueux*, lors même que les classes inférieures y sont peu intelligentes, convient beaucoup plus au gouvernement de Cabinet qu'un pays démocratique, parce qu'il fournit de plus sûrs moyens d'arriver à l'excellence politique. Les classes élevées y peuvent gouverner, or les classes élevées ont plus d'habileté politique que les autres. Une vie de travail, une éducation incomplète, une occupation monotone, une carrière qui occupe beaucoup les bras et fort peu l'esprit, ne peuvent permettre autant de souplesse à l'esprit, autant d'application à l'intelligence, qu'une vie de loisir, de longues études, une expérience variée, une existence qui exerce sans cesse le jugement et qui le perfectionne continuellement. Un pays où se trouvent des pauvres respectueux,

bien qu'il puisse être moins prospère que les pays où il n'y en a pas, est néanmoins beaucoup plus propre que ces derniers à l'existence d'un bon gouvernement. On peut utiliser les meilleurs citoyens dans un État respectueux, on n'emploie que les plus dangereux dans un État où tout homme se croit l'égal de ses concitoyens.

Évidemment, rien n'est plus difficile que de créer une nation respectueuse. Le respect est affaire de tradition, on l'accorde non pas à ce qui est bon, mais à ce qui est vénérable par l'antiquité. Certaines classes, chez certains peuples, conservent d'une façon marquée le privilège d'être préférées pour les fonctions politiques, parce qu'elles ont toujours possédé ce privilège, et parce qu'elles reçoivent comme par héritage un certain prestige qui semble les en rendre dignes. Mais dans une colonie nouvelle, dans un État où les capacités ont chance d'être égales, et où il n'y a point de signes traditionnels pour marquer le mérite et les aptitudes, il coule de source qu'on ne peut accorder de respect politique à la supériorité intellectuelle, que lorsqu'il est bien prouvé d'abord qu'elle existe, ensuite qu'elle a une valeur politique. Il est presque impossible de fournir des preuves semblables de manière à convaincre les ignorants. Dans l'avenir, en un siècle meilleur, peut-être pourra-t-on y arriver, mais aujourd'hui les éléments les plus simples font défaut pour cela ; si l'on ouvrait une discussion sérieuse et des débats convenables, on

ne parviendrait pas facilement à obtenir de la multitude qu'elle motive, par un argument rationnel, son acquiescement à la domination du petit nombre qui se compose de gens bien élevés. Ce petit nombre gouverne par la prise qu'il a, non pas sur la raison de la foule, mais sur ses préjugés et ses habitudes, sur la manière dont elle se représente les choses éloignées qu'elle ne connaît nullement et sur la connaissance usuelle qu'elle a des objets rapprochés et familiers.

Un pays *respectueux*, où la masse du peuple est ignorante, est par conséquent dans cette situation qu'on nomme en mécanique l'équilibre instable. Cet équilibre une fois troublé, rien ne tend plus à le rappeler, au contraire tout en éloigne. Un cône placé sur son sommet est dans un équilibre instable, car si vous l'ébranlez tant soit peu, il s'écartera de plus en plus de sa position et tombera à terre. Il en est de même dans les États où les masses sont ignorantes, mais respectueuses ; si vous permettez une fois à la classe ignorante de prendre le pouvoir en mains, adieu le respect pour toujours. Les démagogues déclareront et les journaux répéteront que le pouvoir du peuple vaut mieux que la domination de l'aristocratie déchue. Un peuple est rarement à même d'entendre discuter les deux côtés d'une question qui l'intéresse ; les organes populaires adoptent le côté qui plaît à la foule, et les feuilles populaires sont en fait les seules qui pénètrent jusqu'aux masses. Un peuple ne s'en-

tend jamais critiquer. Jamais personne ne lui dira que la minorité bien élevée qu'il a déplacée, gouvernait mieux et plus sagement que lui. Jamais une démocratie, à moins d'affreuses catastrophes, ne consentira à rétrocéder ce qu'on lui aura accordé une fois : car agir ainsi ce serait avouer son incapacité, mais c'est là un fait dont les plus lourdes calamités auraient seulement le pouvoir de la convaincre.
